

**Procès-verbal de la réunion du CA tenue le 18 février 2004 de 10h à 12h30
au N-7550 de l'UQAM.**

1. Adoption de l'ordre du jour tel qu'amendé, soit le remplacement de 6.2 Achat de logiciels par la mention "assurances collectives". Proposition de Rachel Desrosiers.

2.1 Adoption du procès-verbal du 21 janvier 2004 sur proposition d'André Bergeron.

2.2 Affaires en découlant. André Bergeron fait le point sur la rencontre avec Robert Comeau du SPUQ, une rencontre qui a été positive et dont les suites appartiennent à l'APR. Le SPUQ abordera dans son bulletin de février la question des retraité-es, soit après la sortie du bulletin de l'APR. Ceci n'a pas été le cas à cause du retard de notre bulletin. Gilles Thérien prenait aussi part à cette réunion.

3. Rachel Desrosiers fait le point sur la question de la conférence publique prévue. Il existe déjà une autre rencontre dont la thématique est semblable. Il serait souhaitable de participer à un effort commun à l'intérieur de l'autre activité, une table ronde par exemple, cela donnerait plus de visibilité tout en diminuant le poids de la préparation d'une activité autonome. Le CA est d'accord.

4. Le 25e Bulletin de liaison est paru et tous et toutes témoignent de leur appréciation quant à sa réalisation. Rachel Desrosiers insiste sur le travail long et ardu mais combien économique de Roch Meynard dans la production du numéro.

5. Planification de l'assemblée générale de mai.
Roch Meynard explique le "calendrier" des consultations de façon à ce que le CA puisse se préparer en conséquence pour la réunion de mai. Les propositions devraient être prêtes en mars, acheminées le 31, attendre un retour avant d'aborder des changements importants. Il est question de la possibilité d'un vote à distance.

André Bergeron aborde ensuite le document intitulé "Commission statutaire des professeures, professeures retraités". Suit une longue discussion sur les avantages et les inconvénients d'une telle commission, de sa composition et de ses pouvoirs. La discussion reprend la majorité des arguments discutés les 12 et 13 janvier. Il est manifeste qu'il n'y a pas unanimité et un vote est pris sur la poursuite du projet. Le CA appuie sauf Roch Meynard qui demande que sa dissidence soit portée au procès-verbal. Il est enfin convenu de faire tout l'effort possible pour répondre aux exigences du calendrier des consultations.

6. Autres

6.1 Compte tenu de l'absence de André Bergeron le 17 mars, la prochaine réunion est fixée le jeudi 18 mars à 13h30.

6.2 La question des assurances a été abordée à l'intérieur de la discussion en 5. En fait, tant l'APR que la FRUQ et l'UQAM ne peuvent conseiller une autre assurance collective à 65 ans que celle de l'AQRP.

La séance est levée à 12h40.